

Première commission
de l'Assemblée Générale des Nations Unies
Cluster 7 : « machinerie du désarmement »

Déclaration du Groupe des Ambassadeurs francophones,
originaires des Etats membres et observateurs de l'Organisation
internationale de la Francophonie,

Objet : Multilinguisme

Lue par

Son Excellence M. Zénon Mukongo Ngay,
Représentant permanent de la République Démocratique du
Congo auprès des Nations Unies,
Président du Groupe des Ambassadeurs Francophones

New York, le 28 Octobre 2025

1. La présente déclaration est prononcée au nom du Groupe des Ambassadeurs francophones, Etats membres et observateurs de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).
2. Monsieur le Président, nos pays souhaitent réaffirmer leur attachement profond aux règles élémentaires du multilatéralisme, en particulier le multilinguisme, garant de l'inclusivité dans les enceintes de négociations qui utilisent les six langues officielles de l'ONU. Le multilinguisme assure une participation effective de tous, de meilleurs résultats ainsi qu'une plus grande implication.
3. Dans un contexte marqué par l'initiative ONU 80 visant à réformer l'architecture du système onusien, il est urgent de continuer à défendre le multilinguisme, qui ne doit pas être sacrifié pour des raisons budgétaires. Il est important de chercher des alternatives à moindre coût et de considérer l'utilisation de nouvelles technologies pour préserver ce multilinguisme.
4. Nous rappelons que le multilinguisme s'inscrit dans la réalisation des objectifs énoncés à l'Article 1 de la Charte. Fer de lance de la diplomatie multilatérale, cette valeur fondamentale promeut le dialogue et la confiance entre les pays, en favorisant la compréhension mutuelle et la coopération internationale.
5. Nous attirons ainsi votre attention pour préserver les services d'interprétariat et de traduction dans les six langues officielles des Nations

unies lors des séances de négociations, en présentiel ou en ligne. Cela est indispensable pour assurer une participation pleinement inclusive des États durant chacune des phases des travaux.

6. Monsieur le Président, l'OIF et l'UNIDIR organisent à Genève des rencontres francophones, avec le soutien de la coordination désarmement du GAF de Genève assurée cette année par Haïti et la France. Créées à l'occasion du sommet de la Francophonie de Paris et de Villers-Cotterêts en 2024 organisés par la France, ces rencontres permettent de discuter de sujets tels que l'intelligence artificielle dans le domaine militaire, les menaces cyber ou encore la régulation des armes légères et de petit calibre. Dispensées en français, sans traduction, elles offrent au public francophone un accès à des compétences techniques en matière de désarmement, de surcroît à Genève, la capitale multilatérale du désarmement.
7. Monsieur le Président, nos pays souhaitent réaffirmer leur soutien au programme de bourses d'études sur le désarmement, lancé par l'Assemblée générale en 1978. Ce programme est une réalisation commune clé de la première commission, permettant la formation d'un grand nombre de fonctionnaires d'États dans le domaine du désarmement. Nous souhaitons que ce programme continue à bénéficier aux personnels francophones, afin de favoriser le partenariat entre les États et les organismes participant au programme.

8. En conclusion, nous réaffirmons notre attachement au multilinguisme, qui doit demeurer un principe cardinal du système des Nations unies.

9. Je vous remercie.